

L'Echo de Joigny

REVUE DE L'ASSOCIATION CULTURELLE ET D'ÉTUDES DE JOIGNY



- EDITORIAL HISTOIRE : LA CROISADE DES ALBIGEOIS L'ACHAT DU COMTÉ DE JOIGNY PAR PIERRE DE GONDI EN 1603 PATRIMOINE : LA RENAISSANCE DANS L'YONNE LA CHAPELLE ET LA MAISON DE SAINT-ANTOINE UNE HISTOIRE HOSPITALIÈRE DE JOIGNY
- NOTES DE LECTURE CHRONIQUES



**OPTICIEN
VISION PLUS**

DUPECHEZ VISIONS EN PLUS

S A R L JOIGNY
OPTIQUE
au capital de
50 000 F

**29, rue Gabriel Cortel
89300 JOIGNY**

Tél. : 86 62 03 56

R.C.S. JOIGNY B 344 272 414



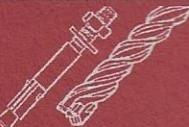
Dans votre intérêt,
en cas de décès, adressez-vous
aux Pompes Funèbres
Marbrerie
Crématorium

COURTAT

Pompes Funèbres de l'Yonne
Chambre funéraire
Transport de corps sans cercueil
(près du Cimetière) - JOIGNY
Tél. : 86 62 32 13

BERNER

Une gamme, un service, des hommes



FOURNITURES INDUSTRIELLES - PRODUITS CHIMIQUES - CHEVILLES NYLON
CHEVILLES MÉTALLIQUES - ABRASIFS - DISQUES DIAMANT - OUTILS COUPANTS...

D.P.F. BERNER - 15, rue Valentin Privé

89305 JOIGNY Cédex

Tél. : 86 92 43 00 - Fax : 86 62 51 51

Ets PIERROT

**TÉLÉ
MÉNAGER
HI-FI
VIDÉO**

**DISTRIBUTEUR AGGRÉÉ
CANAL +
CANAL SATELLITE**

— SERVICE APRÈS VENTE —

28, rue d'Étape
89300 JOIGNY - Tél. 86 62 17 92

CROUZY

Quincaillerie

Bricolage

Ménager

52, avenue Gambetta - Tél. 86 62 22 33

89300 JOIGNY

Jardinage

Chauffage

SITP

J.L. ETERNOT

ENTREPRISE DE PEINTURE

**TOUS REVETEMENTS
SOLS ET MURS
TOUTES ISOLATIONS
ETANCHEITÉ
FAÇADES ET TERRASSES
TRAITEMENT
DE CHARPENTE
PAR INJECTION
MAGASIN DE VENTE
GROS et DEMI-GROS**

20 Bis, Route de Paris

89300 Joigny

Tél: 86 91 49 67

Fax: 86 62 31 56

En guise de préambule...

25 ANS... C'ETAIT HIER !

Au début de l'année 1970, paraissait sous son bandeau orangé, bientôt familier, le premier fascicule de l'*Echo de Joigny*, organe de la toute jeune A.C.E.J. qui venait de se constituer quelques mois auparavant sous le patronage de la Société des Sciences de l'Yonne et à l'initiative d'un groupe de travail réuni autour de la personnalité rayonnante de Mme Marthe Vanneroy.

A un âge où d'autres eussent simplement cultivé leurs souvenirs et leurs douleurs, cette Jovinienne de souche, revenue au pays après une carrière lointaine qui l'avait menée jusqu'à la direction du Lycée de jeunes filles de Tananarive, avait entrepris de faire œuvre au service du Patrimoine de Joigny : d'abord, en réorganisant bénévolement la bibliothèque municipale et en classant les archives anciennes de la ville, ensuite en engageant le recensement des monuments de sa petite patrie, pour mieux les préserver et les léguer à demain. Marthe Vanneroy avait la juste intuition des potentialités culturelles et touristiques de Joigny et, pour prolonger son action de façon déterminante, elle fut conduite à fonder l'A.C.E.J. dont elle demeura jusqu'à ses derniers jours l'active présidente, mais aussi le ferment d'enthousiasme et d'union ; autour d'elle, le chanoine Meignien, le colonel Pierre Bertiaux, André Casimir et Edmond Franjou, l'abbé Pierre Lebœuf, le commandant Macaisne et quelques autres constituèrent un cercle choisi.

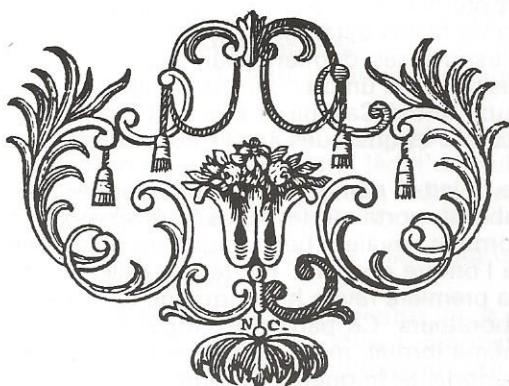
Mais encore fallait-il communiquer et rayonner : Marthe Vanneroy, secondée de l'abbé Lebœuf, porta sur les fonts baptismaux l'*Echo de Joigny*, dont la conception et la formule devaient beaucoup à un grand ainé : l'*Echo d'Auxerre*, né en février 1956 à l'ombre de Saint-Pierre-en-Vallée et qui, durant les années 1960, était devenu la première revue historique de l'Yonne par son audience et la qualité de ses collaborateurs. Ce parrain exemplaire allait imposer son image à l'*Echo de Joigny* : même format, même petit volume (32 pages à Joigny pour 40 à Auxerre), même périodicité fréquente (6 numéros l'an à Auxerre, 4 à Joigny), même qualité de papier, même encadrement de couleur (rouge à Auxerre, orange à Joigny) au-dessus et à gauche de la photo de couverture, même composition d'une suite d'articles sur deux colonnes, même présence de publicités de soutien – et, au vrai, même imprimeur !

Quand, à la fin de 1976, l'*Echo d'Auxerre*, vieillissant, cessa de paraître à sa 126^e livraison, son petit frère jovinien avait déjà bien pris son envol : il approchait de son vingtième numéro ; et il continua de paraître sans rien modifier de sa formule initiale, même si sa périodicité dut être progressivement revue à la baisse. Cependant, autour de lui, le " paysage éditorial " icaunais n'avait cessé de se développer et de se transformer. Joigny, qui prépare son Millénaire, a aujourd'hui reçu le prestigieux label de " Ville d'Art et d'Histoire ", exauçant l'un des voeux de Marthe Vanneroy ; dans le même temps sous la conduite du commandant Macaisne et de toute son équipe fidèle, l'A.C.E.J. s'est attachée à renforcer et développer son activité, en gardant une part prépondérante dans l'animation culturelle de la cité. Son bulletin se devait donc de refléter cette vitalité nouvelle, en privilégiant la qualité de sa présentation, pour l'agrément du lecteur, et en développant de nouvelles rubriques, en écho au fourmillement culturel de notre temps.

Pour le 25^e anniversaire de l'A.C.E.J. – un jubilé ! – , c'est aujourd'hui chose faite, sans rien retrancher à la tradition établie. Le volume, dont la périodicité sera, pour l'immédiat, annuelle, a pris du corps ; son dos carré le destine à figurer longtemps dans votre bibliothèque. La photographie de couverture a laissé place à un graphisme plus épuré – mais chaque numéro présentera, après l'éditorial, une image artistique d'un monument jovinien, commentée par l'animateur du Patrimoine Fabrice Masson, dont nous sommes particulièrement heureux d'accueillir la collaboration compétente et éclairée. Des " logos " marquent les différentes rubriques régulières que vous retrouverez au fil des volumes.

Notre voeu est que cet *Echo* " nouvelle formule " vous séduise, vous captive, finalement vous passionne ; et – pourquoi pas ? – que, de lecteur, vous soyez tenté d'en devenir, à votre tour, auteur – et d'apporter ainsi votre pierre au patient édifice de mémoire dont Marthe Vanneroy et ses amis ont, il y 25 ans, dressé les plans.

Jean-Luc DAUPHIN
Membre du Comité de Rédaction de l'*Echo*



EDITORIAL

LE BULLETIN QUE VOICI...

Ce numéro 51 de l'*Echo de Joigny* paraît en début d'année et sous une nouvelle présentation que nous avons laissé le soin de présenter à notre ami et collaborateur M. Jean-Luc Dauphin, qui en a été le principal maître d'œuvre.

Sur la page de couverture figure une devise de la famille de Gondi, si présente dans l'histoire jovinienne : "Non sine labore", qui semble convenir particulièrement aux activités diverses de notre association culturelle !

Au chapitre de l'histoire générale, notre article "La Croisade contre les Albigeois" raconte la suite et... la fin du catharisme en Occitanie au XIII^e siècle, épisode dominé par la personnalité de Simon de Montfort.

M. Fabrice Masson, animateur du Patrimoine, dans un article documenté et illustré, livre une passionnante synthèse sur les châteaux d'architecture Renaissance dans l'Yonne évoquant naturellement celui des Gondi à Joigny, demeuré malheureusement inachevé.

L'achat du comté de Joigny par le cardinal Pierre de Gondi nous est rapporté par un jeune chartiste Monsieur Jean-Charles Niclas, qui a retrouvé l'acte de vente dans le minutier de notaires parisiens. Nous remercions ici Monsieur Vincent Vallery-Radot à qui nous devons d'avoir connaissance de cet épisode de l'histoire de Joigny.

Notre ami Bernard Fleury nous conte l'histoire de la chapelle et de la maison Saint-Antoine, contiguës à l'ancien collège de la rue Saint-Jacques. C'est à cet emplacement que fut créée, au XII^e siècle, le premier établissement hospitalier de Joigny. La chapelle connut bien des vicissitudes ; il semble qu'elle ait cessé d'être un lieu de culte dès la seconde moitié du XVII^e siècle pour devenir successivement grange, grenier à grain dès avant la Révolution, salle d'hospitalisation sous l'Empire, après la campagne de Russie, enfin école sous la Restauration. Les documents concernant la maison Saint-Antoine nous donnent un aperçu de la complexité, mais aussi de la précision dans le détail des actes notariés au XVIII^e siècle.

L'étude par Bernard Fleury du projet de translation de l'hospice de Joigny sous le Premier Empire nous relate d'abord les tribulations au cours des siècles de "l'hôpital de tous les Saincts" fondé en 1330 par la comtesse Jeanne, sur la rive gauche de l'Yonne. Il semble, toutefois, que les soins aux malades aient été donnés principalement dans différents établissements situés au cœur de la ville ancienne, sur la rive droite, le plus important étant l'hôtel-Dieu Saint-Antoine. Tous ont en commun leur exiguité, tout au moins en ce qui concerne le logement des malades, leur incommodité, l'absence d'entretien. Après la tourmente révolutionnaire, les guerres de l'Empire, avec leurs contingents importants de prisonniers et de blessés, sont cause d'un encerclement tel des locaux, déjà insuffisants, qu'on envisage alors le transfert de l'hôpital Saint-Antoine vers celui de la rive gauche, plus grand mais en assez piteux état. Il faudra attendre la construction de l'actuel hôpital (1843-48) pour ce transfert soit enfin réalisé.

Puis des chroniques, animées par Jean-Luc Dauphin, nous ouvrent des pistes nouvelles à travers les trésors de nos " vieux papiers " et archives de famille, et vous incitent à découvrir des publications récentes où Joigny, son histoire, son patrimoine sont à l'honneur.

Notre *Echo* se termine par les comptes rendus des diverses activités de l'association durant l'année écoulée et les projets pour 1994, avec l'espoir que vous continuerez à apporter votre soutien et votre concours à ces activités.

Pierre DELATTRE
Vice-président de l'A.C.E.J.
Délégué aux publications

RECUPERATION ROUGHOL & CIE

Ferrailles - Métaux - Papiers - Réemploi
Essuyages industriels - Ordures industrielles

Z.I. Route de Chamvres
89303 JOIGNY Cedex

Tél.: 86 62 05 44

Boucherie du Centre

M. DEFOIS

Viande de 1^{er} Choix

37, rue Gabriel-Cortel (rue Piétonne)
89300 JOIGNY

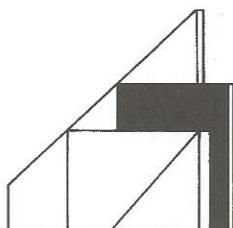
Tél.: 86 62 05 87

GUY COIFFURE

16-16 bis, Route de Chambéry

89400 EPINEAU-LES-VOVES

Tél.: 86 91 20 31



entreprise de bâtiment

MORESK

89300 JOIGNY Route de Chamvres

Tél. : 86 62 11 67 - Fax : 86 62 50 10

BUREAU 1994 DE L'A.C.E.J.

Président	: Cdt. Gervais MACAISNE
Vice-présidents	: M ^{me} Eliane ROBINEAU, déléguée aux expositions Dr. Bernard FLEURY, délégué aux relations extérieures Dr. Pierre DELATTRE, délégué aux publications
Secrétaire	: M ^{me} Madeleine BOISSY
Secrétaires adjoints	: Dr. Thérèse EMIN M. Robin FLEURY
Trésorier	: M ^{me} Maryse CORDIER
Trésoriers-adjoints	: M. Pierre VALET M. Louis CORDIER
Archiviste	: M ^{me} Solange MOULIN

Conseillers d'Administration : M^{me} Ginette BARDE, M^{me} Renée BERTIAUX, MM.
Pierre BORDERIEUX, Jean-Luc DAUPHIN, M^{mes} Marie-Louise
DAVID, Colette DELABARRE, Yvette DELGADO, Mauricette
GAUTRIN, MM. Gilles LAHUEC, abbé Pierre LEBŒUF, abbé
André MERLANGE, Georges NAPOLI, M^{mes} Nicole
OBERLECHNER, Monique PORTAL, M^{me} Marguerite PRINET,
MM. Marcel RENAUD, colonel Jean-Pierre ROYER, Claude
THIEU, M^{me} Simone TURQUET de SAINTE-ANNE, sœur
Marie-Joseph VIÉ.

Comité de Rédaction de l'*Echo* :

MM. Pierre DELATTRE, vice-président délégué,
Jean-Luc DAUPHIN,
Bernard FLEURY.

Ont collaboré à ce numéro :

M^{me} Madeleine BOISSY, MM. Jean-Luc DAUPHIN, Pierre
DELATTRE, Bernard FLEURY, Christian LEBLOND, Gervais
MACAISNE, Fabrice MASSON, Jean-Charles NICLAS, M^{me}
Eliane ROBINEAU, M. Vincent VALLERY-RADOT.



COTISATION 1994 : 90 F.

à adresser à Madame CORDIER Trésorière

Bibliothèque Municipale

Place du Général Valet 89300 JOIGNY

(permanence tous les après-midi de 15 h à 18 h)

IMAGE DE JOIGNY

LA CHAPELLE DES FERRAND

La chapelle des Ferrand s'élève à l'emplacement de l'ancien cimetière des paroisses Saint-Jean et Saint-André. Elle est aujourd'hui englobée dans les bâtiments du palais de justice, mais elle est très visible depuis le mail.

C'est un édifice sépulcral construit dans les années 1525-1530 par Jean Ferrand, grand archidiacre de Sens. La famille Ferrand, d'origine espagnole, était très anciennement implantée à Joigny. Le premier du nom, Don Felix Ferrand, époux de dame Isabeau Huré d'Abremont, fut gouverneur de Joigny. Jacques Ferrand, dont une rue voisine de la chapelle porte le nom, était peintre sur émail au XVIII^e siècle. Charles Ferrand de Champvallon fut garde du corps du roi et chevalier de Saint-Louis. Edme Ferrand d'Arblay, avocat au parlement, fut président du tribunal civil de Joigny. Leurs armes représentaient un phénix sur un bûcher. On les voyait dans la chapelle des Ferrand, dans l'église Saint-Jean et sur la façade de l'hôtel-Dieu Saint-Antoine.

La chapelle des Ferrand est un intéressant exemple d'utilisation d'un plan centré à la Renaissance. Cette forme originale revêt ici un caractère symbolique : l'octogone est un intermédiaire entre le carré, qui symbolise le monde terrestre, et le cercle, qui symbolise le monde céleste. Ainsi le plan de la chapelle signifie le passage de la vie sur terre à la vie céleste éternelle.

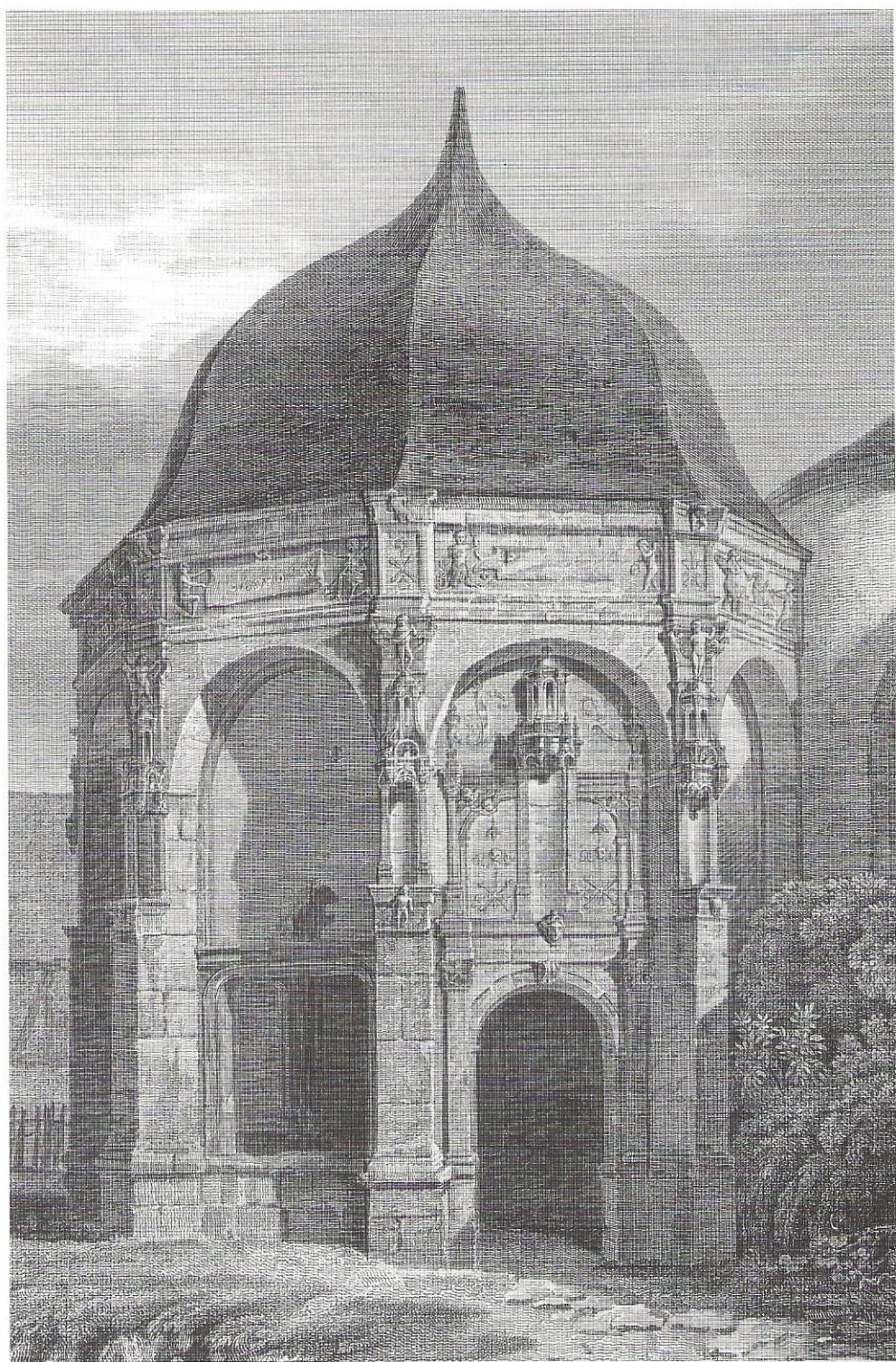
Si cette élégante construction a malheureusement été altérée au cours des XVIII^e et XIX^e siècles par l agrandissement des fenêtres, la suppression de la toiture en forme de dôme et l adjonction d'une cheminée, les sculptures ont quant à elles été bien conservées. Les arêtes du polygone sont marquées par des pilastres superposés dans lesquels s'engagent de gracieuses niches destinées, sans doute, à abriter des statues aujourd'hui disparues.

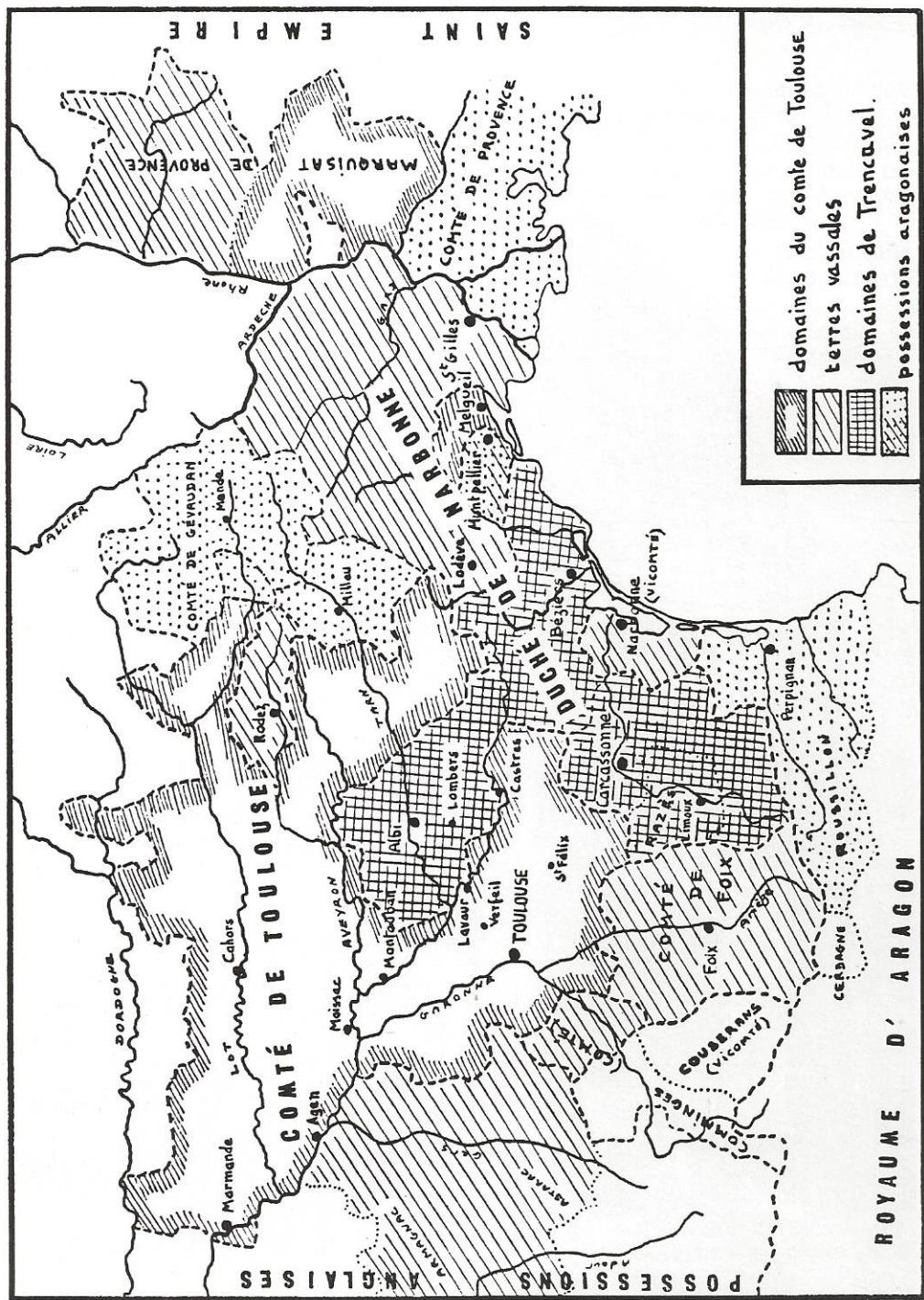
Sur l'entablement, des diables ailés, des squelettes, mais aussi des anges joufflus et des ressuscités tiennent des cartouches dont les inscriptions font référence soit à la mort et à la pourriture du tombeau, soit à la résurrection. Dans la cour du palais de justice, on peut apercevoir la porte de la chapelle et son très riche décor sculpté, en partie masqué par une construction adventice.

L'intérieur, qui sert de bureau au juge, est couvert d'une petite voûte d'ogives en forme d'étoile. En 1934, des travaux de restauration ont permis de dégager une intéressante fresque représentant l'adoration des mages. Cette œuvre remonte à la première moitié du XVII^e siècle. C'est une réplique d'un tableau du peintre Jean Boucher, de Bourges, dont les compositions religieuses étaient très connues à cette époque. La chapelle des Ferrand a été classée monument historique en 1927.

F.M.

Dessin de Bourgeois, gravé par Fortier





LA CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS

par Pierre DELATTRE

L'assassinat de Pierre de Castelnau

A la fin de notre exposé sur les Cathares¹, nous disions que l'assassinat du légat du pape Pierre de Castelnau avait servi de " détonateur " à la Croisade projetée depuis longtemps contre l'hérésie cathare.

Les conséquences de cet événement ont été si importantes qu'il mérite qu'on s'y arrête quelques instants.

Le comte de Toulouse, Raymond VI, à la suite d'une entrevue orageuse avec le légat à Saint-Gilles du Gard, aurait proféré des menaces de mort à son encontre, le légat ayant confirmé la sentence d'excommunication prononcée en 1207.

Quittant Saint-Gilles, Pierre de Castelnau fut assassiné le 14 janvier 1208, alors qu'il s'apprétait à franchir le Rhône. L'assassin, soupçonné d'appartenir à la suite du comte, ne fut jamais retrouvé.

Malgré l'absence de preuve formelle de culpabilité du comte de Toulouse, le pape Innocent III allait profiter de ce crime pour lancer un nouvel appel à la Croisade, qui cette fois serait entendu.

Raymond VI, déjà excommunié pour sa tolérance et peut-être même sa complicité avec les Cathares, représentait aux yeux du pape l'obstacle principal au rétablissement de la foi et de l'orthodoxie catholique romaine dans toute cette région de langue d'oc. C'était aussi un grand feudataire, aux possessions étendues auxquelles s'ajoutaient encore celles de ses vassaux, ce qui ne manquait pas d'attirer les convoitises de certains.

Les préparatifs de la croisade

Innocent III se consacra pendant toute l'année 1208 aux préparatifs de la Croisade. Avec le concours d'Arnaud Amaury, abbé de Citeaux et légat pontifical en Occitanie, le pape s'adressa : d'abord aux archevêques et évêques de la Provence et du Languedoc, afin qu'ils déclarent le comte de Toulouse " anathème " et sa terre " exposée en proie "²; puis à de nombreux nobles de France pour qu'ils s'arment en vue de la Croisade ; enfin, une fois de plus, au roi de France, Philippe Auguste.

Toutefois celui-ci, après quelques tergiversations, ne prend pas lui-même la tête de la Croisade comme le lui demandait le Pontife, mais autorise ses vassaux

1. - " Les Cathares en pays de langue d'oc au XI^e et XII^e siècles, avant la Croisade de 1209 ", *Echo de Joigny*, n° 49-50, p. 34-44.

2. - L'anathème était l'excommunication solennelle, prononcée publiquement. L'*exposition en proie* consistait à permettre la confiscation des domaines d'un seigneur par les conquérants éventuels.

à prendre les armes. Ceci se passait en mars 1209, à Villeneuve-le-Roi où Philippe Auguste tenait alors parlement.

La croisade

L'armée (l'ost du Moyen Age), rapidement constituée, descend la Vallée du Rhône, sous la conduite d'Arnaud Amaury, alors son véritable chef.

Dans les rangs des nobles qui y participent, on relève entre autres : le duc de Bourgogne, le comte de Nevers, Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, un certain Gaucher de Joigny, seigneur de Chateaurenard, et... Simon de Montfort. Parmi les prélates, l'archevêque de Sens, les évêques d'Autun, de Nevers...

Ils sont accompagnés de chevaliers en armure, de soldats, des artisans nécessaires à toute armée en campagne de l'époque, et aussi de ribauds et de ribaudes comme de coutume en ce temps-là.

Vers la mi-juin, à Valence où il avait été convoqué, Raymond VI fait sa soumission à l'Eglise, espérant ainsi rendre la Croisade sans objet et épargner ses domaines. Cette soumission va se concrétiser à Saint-Gilles du Gard où après avoir été humilié (nu jusqu'à la ceinture et fouetté) il prête le serment de fidélité à l'Eglise et de réparation des torts commis envers elle. En réalité, et la suite des événements le montrera, il était plus ou moins sincère, aussi bien d'ailleurs que le pape qui n'avait accepté cette soumission que pour le neutraliser, le temps d'abattre les autres fauteurs d'hérésie.

Le massacre de Béziers

L'armée des Croisés entra en Languedoc au début de juillet 1209.

Elle fit étape à Montpellier où il ne se passa rien de particulier.

Roger Raymond Trencavel, jeune vicomte de Béziers et de Carcassonne, vassal du comte de Toulouse, également soupçonné de protéger les hérétiques, offrit sa soumission aux légats, espérant, à l'instar de Raymond VI, qu'il serait épargné, ainsi que ses domaines. Elle fut refusée. Il se retira alors à Carcassonne.

Le 21 juillet, les croisés étaient devant Béziers. Dans cette ville de 20 000 habitants environ, il y avait un certain nombre de Cathares, quelques centaines tout au plus, semble-t-il. Un ultimatum, transmis aux habitants par le truchement de leur évêque, les sommant de livrer les hérétiques, fut repoussé.

Les Biterrois avaient une confiance sans doute exagérée dans la solidité de leurs remparts et surtout ils ne voulaient pas d'un changement quelconque dans le gouvernement de leur ville, assumé depuis plus d'un demi-siècle par des consuls élus et représentant un pouvoir communautaire fort face à celui du vicomte et à celui de l'évêque.

Une sortie intempestive de quelques éléments armés venant narguer l'armée des croisés précipita les choses. Alors que chevaliers et religieux discutaient du sort à réservier aux catholiques, cette sortie provoque la ruée des ribauds qui forcèrent rapidement remparts et portes de la ville, y pénètrent et se livrent à un massacre général des habitants, au pillage, suivi d'un incendie qui consume toute la cité. Les chevaliers, pénétrant dans la ville à la suite des ribauds, participent au massacre et au pillage.

Arnaud Amaury, interrogé sur le sort à réservier aux catholiques, aurait répondu : "Tuez les tous, Dieu reconnaîtra les siens ! ". Apocryphe ou non, cette phrase terrible exprime à la fois ce qui s'est passé : toute la population, 20 000 âmes, massacrée, et le fanatisme sans borne qui animait certains chefs de la Croisade.

Après Béziers, Narbonne se rendit sans combat et, au début d'août 1209, les croisés arrivent devant Carcassonne.



Carcassonne - château comtal

Carcassonne

C'est une cité déjà puissamment fortifiée, ceinte de remparts et de tours et comportant le château comtal qu'on peut encore voir de nos jours, ainsi que deux faubourgs également fortifiés. Un point faible : les sources d'eau sont en dehors de la ville.

Le vicomte Trencavel qui avait renoncé à défendre Béziers s'y est réfugié avec ses meilleurs soldats et compte bien résister.

Hélas pour lui, la prise rapide des faubourgs et surtout le manque d'eau et de vivres le contraignent rapidement à la reddition, le 15 août. Gardé en otage, il mourra quelques mois plus tard dans une des tours où il était emprisonné.

Il n'y eut ni massacre, ni incendie, mais un butin très abondant. Quant aux habitants, ils se dispersèrent pour la plupart dans les régions environnantes, après avoir abandonné tous leurs biens, "en braies et en chemise", ainsi que le rapportent les chroniqueurs du temps.

Simon de Montfort

Trencavel emprisonné mais encore vivant, les chefs de la Croisade, avec à leur tête Arnaud Amaury, lui cherchent un successeur à la vicomté de Béziers et Carcassonne. Après le refus du duc de Bourgogne, des comtes de Nevers et de Saint-Pol, le titre échoit à Simon de Montfort. Ce personnage dont le nom est lié à la Croisade dite contre les Albigeois³, nous allons le suivre pendant quelques années jusqu'à sa mort violente sous les murs de Toulouse.

3. – Ce terme d'Albigeois a désigné les Cathares à la suite du colloque de Lombers, tenu près d'Albi en 1165, entre hauts représentants cathares et dignitaires catholiques. En réalité Albi ne fut jamais un foyer actif du catharisme mais demeura en grande majorité catholique sous la conduite d'évêques dont certains participèrent à la croisade.

De petite noblesse, seigneur de Montfort (aujourd'hui Montfort-l'Amaury), les chroniqueurs en font un portrait plutôt flatteur : haut de stature, robuste, d'une grande bravoure, tenace, de mœurs irréprochables, d'une grande foi, mais aussi, nous le verrons, ambitieux et cruel. Il est désormais le chef militaire de l'armée croisée, avec des succès variables mais souvent importants, malgré des effectifs périodiquement réduits par la quarantaine⁴ et grâce à une tactique de mobilité dont il semble avoir été un précurseur.

Campagne de l'automne 1209

A l'automne 1209, malgré des effectifs réduits, Simon de Montfort s'empare rapidement de nombreux châteaux et domaines pour la plupart abandonnés par leurs occupants, car indéfendables. Ces occupants, pour la plupart cathares croyants, deviendront des "faidits" c'est-à-dire des proscrits.

Montréal et Fanjeaux, où habitent de nombreux hérétiques que frère Dominique tente, souvent en vain, de ramener à la foi catholique, sont rapidement occupés, leurs habitants ayant fui à l'approche des Croisés.

Nombre de faidits vont se réfugier à Montségur ou dans d'autres châteaux-forteresses en attendant des jours meilleurs.

Après un crochet dans le Razés, avec la prise de Limoux, Montfort reçoit la soumission des bourgeois de Castres. A cette occasion, il fait condamner au bûcher deux cathares, arrêtés sans doute sur dénonciation, sans recourir à la procédure canoniquement légale, préconisée par le pape, qui voulait que les hérétiques soient traduits devant un tribunal ecclésiastique présidé par l'évêque.

Il se tourne ensuite vers le château de Cabaret ou de Lastours dont les seigneurs étaient eux-mêmes cathares ou leurs protecteurs, car ils étaient assez nombreux sur leurs domaines. Mais il doit rapidement renoncer à prendre d'assaut ces redoutables forteresses, étant donné le faible effectif de son armée à ce moment-là.

A la suite d'un appel de l'abbé de Saint Antonin, abbaye située à Pamiers, Montfort décide de conquérir cette localité, enfoncée comme un coin entre Toulouse et Foix dont les seigneurs-comtes s'opposent à ses visées hégémoniques. En chemin, il occupe sans coup férir Mirepoix, dont le seigneur, Pierre Roger Belissen, ainsi que sa famille et de nombreux notables sont cathares. Tout ce monde s'est dispersé dans les pays environnants et Pierre Roger est remplacé par Guy de Levis⁵, compagnon de Montfort.

Pamiers, qui se trouvait dans l'apanage du comte de Foix, est ensuite occupée, Simon se substituant au comte en tant que seigneur du lieu. Enfin le chef des croisés se rend maître d'Albi qui était un fief de Trencavel, grâce à la complicité de l'évêque et des habitants.

Toulouse

L'hiver venu, peu propice aux opérations militaires, la diplomatie reprend alors ses droits. Une délégation envoyée par Montfort et Arnaud Amaury se rend à Toulouse pour exiger des habitants qu'ils livrent sur le champ les hérétiques de la ville. Sur le refus du comte Raymond VI et aussi des consuls qui exigeaient une

4. – Les croisés s'engageaient généralement pour une durée limitée à *quarante jours*, après quoi ils retournaient avec leurs soldats et toute leur suite dans leurs domaines.

5. – Ce Levis est l'ancêtre de la famille de Levis-Mirepoix dont un des représentants contemporains a été membre de l'Académie française.

procédure canoniquement légale, Arnaud Amaury les excommunie et jette l'*interdit* sur la ville⁶.

Parallèlement se tenait à Avignon un concile avec pour objet la réforme des mœurs ecclésiastiques et le renforcement de l'autorité de l'Eglise. Pour affirmer celle-ci, les légats excommunient à leur tour le comte de Toulouse, en informant le pape, en reprenant toutes les accusations qui pesaient sur lui avant Saint-Gilles : fauteur d'hérésie, ennemi de la paix, meurtrier de Pierre de Castelnau...

Raymond VI décide alors d'en appeler à l'arbitrage du pape et se rend à Rome. Les chroniqueurs divergent sur la façon dont il y fut reçu. Ce que nous savons avec plus de certitude par les lettres adressées par le pontife aux légats et prélats du Languedoc, c'est qu'il sépare le cas de Raymond VI, qui devra être jugé par un autre concile, de celui des Toulousains pour lesquels il ordonne de lever l'excommunication et l'*interdit*.

La guerre des châteaux

Durant l'été et l'automne 1210, les croisés vont s'emparer de plusieurs châteaux, puissamment fortifiés et repaires de Cathares.

Après avoir reçu des renforts importants venus du Nord avec un fort contingent d'allemands, Montfort se dirige en premier lieu vers Minerve, dont le siège dure un mois au bout duquel le seigneur local, Guillaume de Minerve, capitule en raison des importants dégâts infligés aux murailles par les catapultes de l'armée croisée et surtout du manque d'eau, l'unique puits ayant été rendu inutilisable. On offre aux 140 cathares la vie sauve s'ils abjurent leur foi, ce qu'ils refusent. Ils choisissent de mourir dans les flammes du bûcher en s'y précipitant d'eux-mêmes.

Montfort décide ensuite de mettre le siège devant Termes, autre puissante forteresse : ce siège va durer plusieurs mois, jusqu'à ce que les habitants, atteints de dysenterie en raison de la pollution de l'eau des citernes, essaient de s'enfuir, mais en vain. Ils sont massacrés ou faits prisonniers avec le seigneur du lieu, Raymond de Termes, qui mourra quelques années plus tard dans une tour de Carcassonne.

Enfin le château de Puivert, célèbre pour ses troubadours et les cours d'amour qui s'y tenaient, tombe à son tour après quelques jours de siège.

La rupture avec Toulouse (1210)

Au concile de Saint-Gilles, réuni spécialement pour juger Raymond VI, les légats, dont Arnaud Amaury, obtiennent la condamnation du comte à l'unanimité des présents. Ce sont l'excommunication et l'exposition en proie de ses domaines prononcées une nouvelle fois, et aggravées un peu plus tard, lors d'une assemblée à Montpellier, par l'*interdit* jeté sur tous les domaines du comte et de ses fidèles. Les sentences sont, cette fois, ratifiées par le pape, et le dépeçage des états toulousains va commencer.

L'armée croisée, qui a encore reçu d'importants renforts (où figurent, entre autres, Robert de Courtenay, frère du comte d'Auxerre, mais aussi cousin de Raymond VI), obtient d'abord la reddition de Cabaret, livré par son seigneur, Pierre Roger, qui avait cependant laissé fuir auparavant les cathares qui s'y trouvaient.

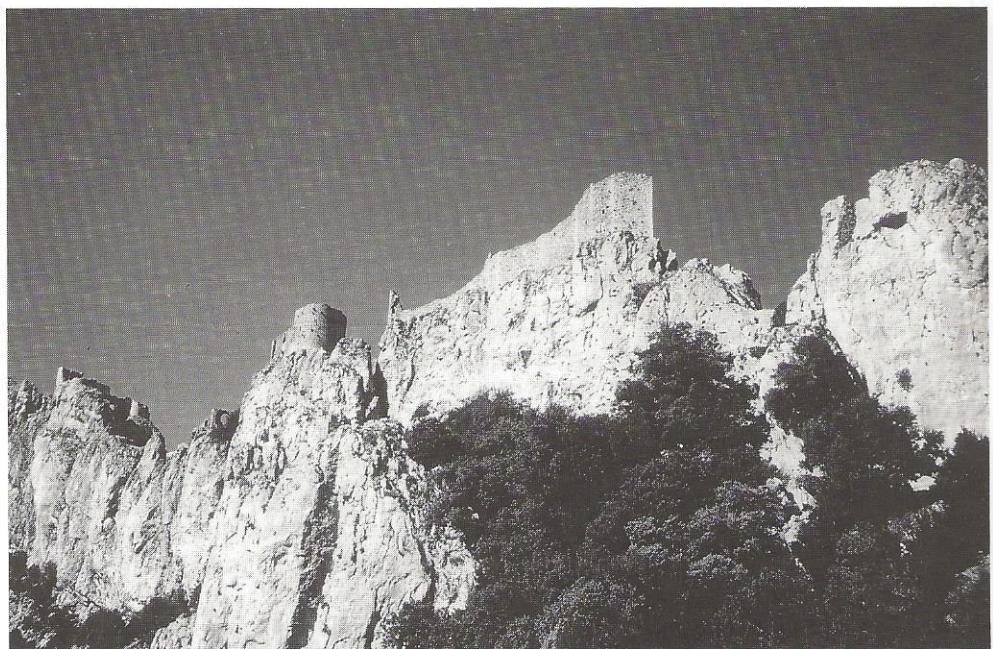
Elle se dirige ensuite vers Lavaur où s'étaient refugiés de nombreux cathares et notamment l'évêque cathare de Toulouse.

Après un siège de quelques semaines, la ville est prise début mai. De nombreux faidits, tous chevaliers, sont massacrés ; parmi eux, Aimery de Montréal.

6. – L'*interdit* consistait en la suppression des offices et de l'administration des sacrements.



Château de Puylaurens



Château de Peyrepertuse

La châtelaine, dame Guiraude, est livrée aux soldats puis jetée, vivante, dans un puits comblé aussitôt de pierres. Environ 300 parfaits et parfaites sont livrés au bûcher...

Montfort occupe ensuite, sans y rencontrer de résistance, Puylaurens, dont le seigneur Sicard avait rejoint auparavant le camp occitan en se repliant avec quelques chevaliers sur Toulouse.

Commence alors une extraordinaire chevauchée, durant un mois, conduisant les croisés d'abord aux Cassés, localité du Lauragais où furent brûlés au moins soixante hérétiques, puis à Castelnau-d'Orbieu, auparavant évacué et brûlé par Raymond VI, ensuite vers le nord entre Tarn et Aveyron, pour redescendre enfin sur Toulouse, ravageant toutes les campagnes sur son passage.

Siège de Toulouse (1211)

Cette ville, capitale du comté, était en fait dirigée par des consuls élus, issus de la bourgeoisie, ayant droit de justice en matière civile et criminelle.

Bien que catholiques, il vont se solidariser avec leur seigneur, Raymond VI, car ils craignent, à juste titre, de perdre leur indépendance si ce dernier était destitué et remplacé par Montfort que les légats poussent à conquérir la ville.

Celle-ci, assez bien fortifiée et ayant reçu le renfort des comtes de Foix et de Comminges, avec un fort contingent de routiers Navarrais, va se défendre victorieusement. La garnison effectue de nombreuses sorties, semant le trouble dans l'armée croisée, qui finalement, lève le siège à la fin de juin 1211.

Contre-offensive Occitane

Montfort se dirige alors vers l'Ariège, se contentant d'opérer un raid dévastateur sur les cultures mais sans s'attaquer au château du comte de Foix. Puis il remonte vers le nord, traverse le Quercy et après une étape à Cahors (dont l'évêque était dans l'armée croisée) se rend en pèlerinage à Rocamadour. Là, son armée se disloque, beaucoup de chevaliers et de prélats, leur quarantaine accomplie, rentrant dans leurs domaines du nord de la France, accompagnés de leurs soldats.

Il redescend ensuite vers l'Ariège d'où de mauvaises nouvelles lui étaient parvenues et y apprend la défection de Puylaurens, prélude à la contre-offensive occitane. En effet, le comte de Toulouse a levé une importante armée, avec l'aide de ses vassaux : les comtes de Foix et de Comminges, le vicomte de Béarn, ainsi que de nombreuses milices urbaines, dans l'intention bien arrêtée de chasser d'Occitanie Montfort et les Français.

Montfort, qui se trouve alors à Carcassonne, se dirige avec de faibles effectifs (500 hommes environ) vers Castelnau-d'Orbieu qu'il occupe sans coup férir et y attend l'armée occitane. Parallèlement de nombreuses localités du Lauragais se soulèvent et se rallient à Raymond VI dont l'armée vient assiéger Castelnau-d'Orbieu. Après diverses péripéties, et malgré la supériorité numérique de l'armée occitane, la bataille se solde par un score plutôt en faveur de Montfort, mais c'est une victoire sans lendemain.

Années 1212 et 1213

Cependant, Montfort, après avoir reçu de substantiels renforts entreprend, dès la fin de 1211 et durant une grande partie de l'année 1212, la reconquête du Lauragais du Pays Albigois, mais aussi du Bas-Quercy et de l'Agenais, si bien qu'à l'automne, Toulouse se trouve isolée et encerclée.

Raymond VI est allé demander le secours du roi Pierre II d'Aragon, son beau-frère. L'année 1213 est marquée par l'intervention de ce souverain dans les

affaires occitanes. Très catholique, protégé du Saint Siège dont il est le vassal, le roi d'Aragon a vu son crédit encore augmenter auprès de la papauté à la suite de sa victoire de Las Navas de Tolosa, en juillet 1212, sur les Almohades qui occupaient encore une bonne partie du sud de l'Espagne à cette époque. Cependant il est inquiet des succès de la Croisade qui aboutissent à la dépossession de nombreux nobles et constituent une très sérieuse menace pour les comtés de Toulouse, de Foix et de Comminges, et même la vicomté de Béarn dont les seigneurs le pressent d'intervenir militairement en leur faveur. Il rêve lui-même d'une grande Occitanie comprenant outre ses propres états (Aragon, Catalogne, Roussillon), le comté de Provence et une sorte de protectorat sur les comtés de Toulouse et de Foix.

Arnaud Amaury, le légat, s'est adjugé l'année précédente l'archevêché et le duché de Narbonne, ancien fief du comté de Toulouse.

Tout cela amène le roi à intervenir, avec ses vassaux, contre l'armée des Croisés, mais il est vaincu et tué à la bataille de Muret, en septembre 1213. Le comte de Toulouse, présent à la bataille, mais qui n'y a guère participé, s'enfuit en Aragon.

Simon de Monfort devient comte de Toulouse, titre qui lui sera confirmé plus tard, en 1215, lors du Concile du Latran.

La reconquête

Innocent III meurt en 1216, quelques mois après la fin du concile du Latran.

Raymond VI et son jeune fils, réfugiés dans leurs terres de Provence, entreprennent alors la reconquête de leur pays. À la tête d'une armée de chevaliers "faidits", ils soulèvent les occitans et entrent dans Toulouse en septembre 1217, quatre ans après le désastre de Muret, acclamés par la population. Montfort, accouru pour tenter de reprendre la ville, voit ses assauts brisés et doit se contenter d'assiéger la cité. Il est tué en juin 1218, au cours d'un dernier assaut, par un projectile lancé de la ville par un pierrier.

Raymond VI meurt en 1222. Son fils Raymond VII poursuit la libération du pays.

Honorius III, successeur d'Innocent III, suscite une nouvelle croisade, mais faute de forces suffisantes, il fait encore une fois appel à Philippe Auguste.

Ce dernier, faisant taire ses scrupules antérieurs à propos du droit féodal, y voit une occasion de s'emparer des terres occitanes. Mais, toujours préoccupé par d'autres problèmes (avec l'Angleterre et l'empire Germanique), il n'y participe pas. Il envoie son fils, le futur Louis VIII, qui, après avoir ravagé l'Agenais, subit un échec devant Toulouse.

Il rentre alors à Paris où le roi meurt en 1223. Poussé par son épouse, Blanche de Castille et son conseiller le cardinal légat de Saint-Ange, Louis VIII repart en campagne en 1226, s'empare d'Avignon, Béziers et Carcassonne mais, malade, il meurt sur le chemin du retour vers Paris.

La régente, Blanche de Castille, dépêche à son tour une armée qui ravage le pays occitan pendant de long mois.

Raymond VII, malgré la résistance victorieuse de sa ville de Toulouse se voit contraint de signer en 1229 le traité de Meaux qui met pratiquement fin à l'indépendance occitane, mais... pas à la persécution des cathares, qui va atteindre une grande ampleur du fait de l'Inquisition créé par le pape Grégoire IX en 1233.

Il paraît nécessaire ici de parler à nouveau de saint Dominique. Nous l'avons vu, avant la croisade, s'efforcer de réconcilier les cathares avec la foi catholique, par la prédication et l'exemple de sa vie ascétique. Dès le début de la

croisade il se trouve rapidement mêlé aux cohortes de Montfort, au haut clergé (légitimes, évêques), qui transitingent souvent par Fanjeaux. Il assiste au premier siège de Toulouse en 1211. Il ménage ces hauts appuis pour subvenir à sa fondation de Prouille, qui jusque là peu prospère, reçoit de nombreuses générosités des seigneurs locaux, mais aussi de croisés enrichis des dépouilles des nobles hérétiques. Il meurt en 1221, bien avant la fondation de l'Inquisition, mais celle-ci, confiée d'abord aux évêques, jugés rapidement inefficaces, va l'être ensuite à l'Ordre des frères prêcheurs, créé par Dominique quelques années avant sa mort.

Les inquisiteurs disposent de tous les pouvoirs de justice et en usent avec une détermination et une cruauté que nous ne pouvons que réprouver. Ils recourent aux interrogatoires repétés et prolongés, à la torture pour extorquer les aveux, ceux-ci conduisant généralement au bûcher. On a même été jusqu'à déterrer des cadavres d'hérétiques pour les brûler...

Naturellement ces procédés suscitent colère et révolte, particulièrement chez les chevaliers "faidits", dépouillés de leurs biens et réduits à l'errance depuis des années. Parmi eux se trouve Raymond Trencavel, le fils de Raymond Roger, vicomte de Béziers et Carcassonne, mort emprisonné dans une tour de cette dernière ville en 1209. Après avoir libéré quelques localités, ils échouent devant Carcassonne et se replient alors vers l'Aragon.

Dans ce pays ravagé qu'est alors l'Occitanie, la résistance des Cathares se prolonge, mais va en s'affaiblissant, non sans quelques sursauts. En témoigne le massacre de plusieurs inquisiteurs, en 1242, à Avignonet, non loin de Toulouse. Ils ont eu la maladresse (ou l'audace) de loger chez un certain Ramon d'Alfar, bailli de Raymond VII. Prévenus par lui, et sans doute avec la complicité du comte de Toulouse, quelques faidits réfugiés à Montségur ayant à leur tête Pierre Roger, seigneur dépossédé de Mirepoix, surprennent les inquisiteurs endormis et les massacrent en quelques instants.

Montségur

En 1243, nombreux sont les Cathares qui se sont réfugiés dans une de leurs dernières citadelles, Montségur. Perché sur une montagne abrupte, le Pog, à 1200 mètres d'altitude, le château, reconstruit au début du XIII^e siècle, est réputé inexpugnable.

Dès 1209, début de la croisade, la hiérarchie cathare du pays toulousain s'y est rassemblée sous la protection de Ramon de Perella, seigneur du lieu et lui-même croyant. À partir de 1232, Montségur devient le siège et la tête de l'église interdite, et c'est de là que des évêques et leurs diacres vont diriger pendant 12 ans la vie de leur communauté, tant du château que celle des pays environnants, communauté contrainte à une périlleuse clandestinité.

Y ont également trouvé refuge maints chevaliers "faidits", accompagnés de sergents d'armes, parfois de leurs femmes et enfants. En 1243, ils sont environ 500 ; parmi eux deux évêques, dont l'un est Bertrand Marti, successeur de Guilhabert de Castres qui vient d'y mourir, et aussi des parfaits et parfaites et de simples croyants.

Les uns logent dans la forteresse, mais beaucoup d'autres dans des maisons, des cabanes ou des grottes au flanc de la montagne, l'ensemble constituant un véritable village fortifié. Leur ravitaillement est assuré par des échanges incessants avec les sympathisants de la "plaine".

Un matin de mai 1243, un guetteur voit poindre l'armée envoyée par le roi Louis IX, qui a fini par céder aux instances de sa mère, Blanche de Castille, qui aurait dit en parlant de Montségur : "Il faut couper la tête du dragon".

Cette armée est conduite par le sénéchal du roi à Carcassonne, l'archevêque de Narbonne et un inquisiteur. Le camp est dressé à distance respectueuse de



Château de Montségur

la forteresse et tout l'été et l'automne se passent en escarmouches sans grande portée.

Vers la fin de décembre, l'armée royale fait appel à un groupe de routiers basques rompus aux dangers de la montagne, et qui, découvrant un passage sur la face méridionale du Pog, prend pied par surprise sur un ressaut, à 80 mètres en contrebas du château. Nous sommes en janvier 1244.

L'évêque catholique d'Albi, appelé pour ses compétences en matière de machines de guerre, y fait installer un pierrier, mais il s'avère peu efficace sur les murailles.

L'intervention d'un traître précipite les choses ; c'est un homme du pays qui avait servi de guide aux nombreux visiteurs du château dans les années précédentes. Il fait franchir, de nuit, à un détachement d'assiégeants, cette paroi vertigineuse de 80 mètres, ce qui leur permet d'enlever la barbacane, défense avancée du château. Grâce à un nouveau pierrier, celui-ci est soumis à un bombardement incessant, faisant de nombreux morts et blessés parmi les occupants.

Au début de mars 1244, après 10 mois de siège sans résultat décisif, les assaillants font une offre de reddition aux assiégés : le château serait rendu au roi de France et à l'église romaine ; les défenseurs seront absous de toutes leurs fautes, moyennant une confession et une légère pénitence. Il en sera de même pour les hérétiques (les cathares) s'ils consentent à abjurer. A quoi il est répondu : "Plutôt brûler qu'abjurer."

C'est ainsi que le 16 mars 1244, dans la soirée, les Cathares sortirent de Montségur et descendirent la montagne. Ils étaient un peu plus de 200 parfaits, parfaites et croyants, avec à leur tête l'évêque Bertrand Marti, à monter sur le bûcher dressé au pied de la montagne. Ce lieu s'appelle encore "Camps dels Cremats", le champ des brûlés. Une petite stèle de pierre, moderne, rappelle leur souvenir.

La chute de Montségur porta un coup fatal à l'église cathare occitane. D'après les études assez récentes d'archéologues spécialisés, le château actuel ne serait pas celui des Cathares mais daterait de la fin du XIII^e ou début du XIV^e, construit par Guy de Levis, seigneur de Mirepoix, à qui le vieux castrum avait été donné par le roi saint Louis.

Parmi les autres châteaux cathares, Peyrepertuse, malgré sa position extrêmement forte s'était rendu à Jean de Belmont, chambellan de Louis IX, en novembre 1240.

Après Montségur, il restait encore quelques places fortes cathares dans les Fenouillèdes et, notamment, Quéribus, situé sur une crête séparant à cette époque l'Occitanie de l'Aragon.

L'établissement de la souveraineté française sur ces forteresses va demander encore plusieurs années, en raison, d'une part, de l'hostilité du roi d'Aragon Jaime 1^{er}, peu désireux de voir la France s'y installer et dominer ainsi son territoire, d'autre part, de l'absence du roi Saint-Louis, parti en Terre Sainte en 1248 et qui ne sera de retour qu'en 1254.

Ce n'est qu'en 1255 que Chabert de Barbeira, seigneur de Quéribus, échange sa liberté contre la citadelle devenue alors bien du royaume de France.

A la suite de tous ces événements, l'Eglise romaine terminait pratiquement l'anéantissement d'une hérésie dangereuse pour elle.

La frontière entre la France et le royaume d'Aragon se fixait sur une ligne qui ne devait plus être modifiée jusqu'au traité des Pyrénées en 1659.

Le traité de Meaux en 1229 conservait à Raymond VII la ville et une partie du comté de Toulouse. Toutefois une des clauses du traité stipulait que sa fille unique devait épouser Alphonse de Poitiers, frère du roi Saint-Louis. Le couple étant demeuré sans descendance, le comté de Toulouse sera réuni au royaume de France en 1271.

Ainsi prenait fin l'indépendance de l'Occitanie.

La fin du catharisme

Le Catharisme, en Languedoc, a subsisté encore à peu près un siècle, allant en s'étendant du fait de l'Inquisition qui poursuivit sa lutte acharnée contre les hérétiques, voués à la clandestinité, et aussi de l'émigration de nombreux adeptes, surtout des bourgeois, des commerçants et artisans, qui vont s'installer principalement en Lombardie.

Catharisme abâtarde en raison de la disparition progressive des parfaits de haute valeur intellectuelle et morale, tenants du dualisme pur, de certaines déviations doctrinaires, telle que la pratique de l'*Endura*, sorte de suicide où le croyant se laissait mourir de faim après avoir reçu le *consolamentum* des mourants.

Ainsi le Catharisme médiéval, tel que nous l'avons vu, n'apparaît plus que comme une aventure historique, même si quelques-uns de ses mythes peuvent encore inspirer de nos jours certains mouvements de pensée.

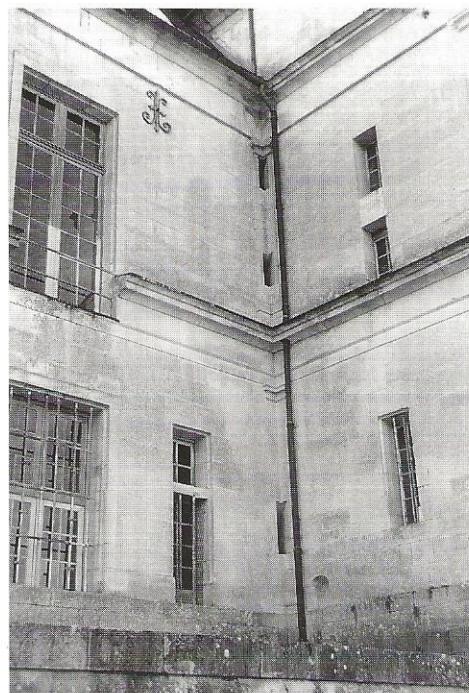
* * *

BIBLIOGRAPHIE

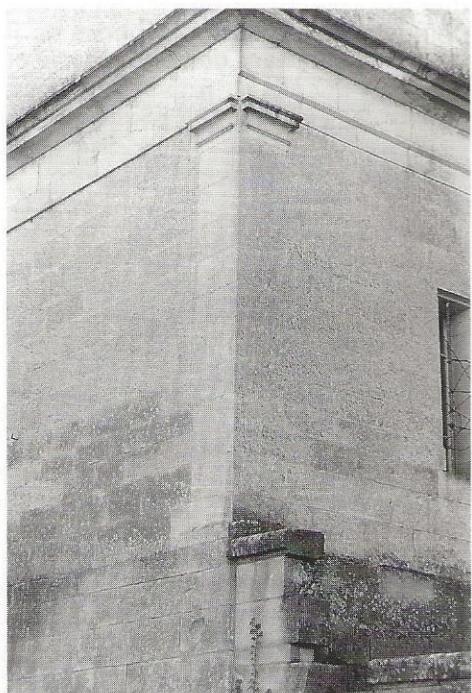
Michel Roquebert : *L'épopée Cathare*, tome II.



Château de Nuits-sur-Armançon, façade principale (photos de l'auteur)



Château de Nuits-sur-Armançon
Angle façade nord, pavillon ouest



Traitement des pilastres d'angle
d'un des pavillons

LA RENAISSANCE DANS L'YONNE

PREMIÈRE PARTIE

L'ARCHITECTURE SEIGNEURIALE

par Fabrice MASSON

L'actuel département de l'Yonne est une entité historique bien moderne en regard du sujet que nous nous proposons de traiter. Pourtant, ses limites correspondent assez bien à une région où s'est développée au XVI^e siècle une architecture relativement homogène qui présente plusieurs témoins d'une grande originalité.

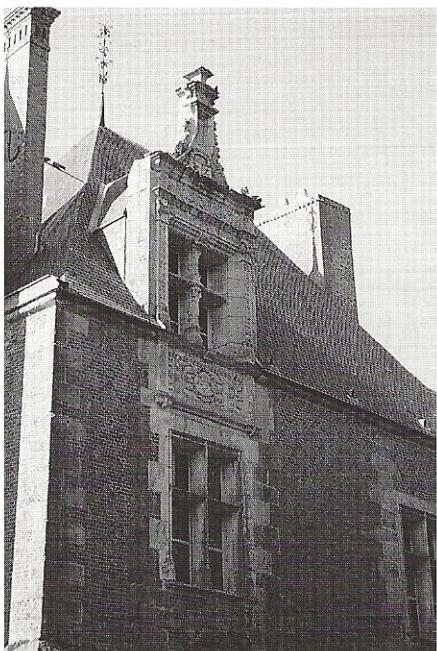
La vallée de l'Yonne assure la cohésion de cette région. Elle forme le lien naturel entre l'Ile-de-France et la Bourgogne ; elle est aussi largement ouverte sur Troyes et la Champagne. La combinaison de ce triple foyer d'influences va déterminer la spécificité de la Renaissance icaunaise.

Conditions historiques

Pendant la guerre de Cent ans, la peste et les grandes compagnies ont anéanti la population, ainsi que les villes et villages. Après ces désastres, tout est à reconstruire. Le rattachement du duché de Bourgogne à la France inaugure une période de paix et de prospérité favorable à de vastes campagnes de travaux dans les édifices civils et religieux. Les cathédrales de Sens et d'Auxerre s'achèvent dans le style gothique flamboyant.

Les campagnes des rois Charles VIII, Louis XII et François I^{er} en Italie permettent aux Français de découvrir la culture italienne et l'art de la Renaissance. Aussi, les décors italianisants ou "à l'antique" seront-ils désormais inévitables dans toute construction à la mode. Ancy-le-Franc, Maulnes, Joigny, Vallery sont des exemples majeurs de l'adaptation du vocabulaire ornemental classique à la manière française.

L'architecture urbaine n'est pas en reste puisque les villes de Sens, Auxerre, Tonnerre s'ornent d'hôtels particuliers élevés par de riches bourgeois. Un fait significatif de l'aisance des villes à cette époque est la reconstruction de Joigny après l'incendie de 1530 : l'homogénéité des décors des maisons à pans de bois montre que celles-ci ont été édifiées à la même époque, très peu de temps après le sinistre.



Château de Fleurigny
Lucarne de l'aile d'entrée



Château de Fleurigny
Portail de la chapelle

Toutefois, dès le milieu du siècle, la situation se dégrade. La régression économique et les troubles religieux ont des répercussions sur les chantiers de construction. Ainsi, presque cinquante ans seront nécessaires pour mener à bien les travaux de l'église Saint-Jean de Joigny. Mais nombreux sont les monuments qui ne seront jamais achevés : la façade de l'église de Villeneuve-sur-Yonne, les châteaux de Vallery, Joigny, Maulnes...

La première Renaissance.

On appelle ainsi le style des édifices construits *grossost modo* dans la première moitié du XVI^e siècle. C'est l'époque des principaux châteaux de la Loire : Blois, Amboise, Azay-le-Rideau, Chenonceaux, Chambord... Les monuments conservent une structure générale traditionnelle sur laquelle est plaqué un décor de style italianisant. Les éléments les plus caractéristiques de ce décor de la première Renaissance sont les pilastres au fût décoré de losanges ou de triangles, les chapiteaux couverts de fines sculptures, les frontons à coquille, les rinceaux, les candélabres, les "chutes" d'éléments décoratifs liés les uns aux autres (fruits, trophées...) et ces *putti*, ou petits enfants joufflus, qu'on rencontre partout.

Le château de Fleurigny¹, au nord de Sens, fut plusieurs fois démantelé avant d'échoir en 1513 à François le Clerc, chambellan du roi et capitaine de Sens. Celui-ci en entreprend la reconstruction à partir de 1530. L'édifice conserve le plan du château médiéval : il en réutilise les tours sur lesquelles sera plaqué un riche

1. – R. Princay, "Le château de Fleurigny", in *Connaissance des Arts*, juin 1960 ; J. Leviste, "Thorigny-sur-Oreuse, château de Fleurigny", in *Le guide des châteaux de France, Yonne*, 1986.

décor italianisant. Exécuté en pierre ce décor se détache sur un fond de brique rehaussé d'un réticulé de briques vernissées.

Si la mouluration des croisées reste de tradition gothique, les lucarnes sont quant à elles, dignes de celles des châteaux de la Loire. Des pilastres à décor de candélabres portent un entablement sculpté d'arabesques, que couronne un fronton aux rampants incurvés qui soulignent la forme nouvelle de ces lucarnes. Le meneau de la croisée se compose de deux petits pilastres superposés. Sur la cour, un délicat portique rappelle encore quelque château de la Loire. Ses arcades en arc brisé sont portées par des colonnes à moulures torses, mais elles sont séparées par des pilastres Renaissance. La façade de la chapelle est ornée d'un fastueux portail où de fines colonnettes en candélabre s'adossent à de larges pilastres aux chapiteaux à cornes. Sur l'entablement, des putti semblent danser un ballet improvisé ! La voûte de la chapelle est un chef d'œuvre : c'est un berceau à caissons remplis par de curieuses clefs pendantes en forme de choux ou de laitues ! A l'intérieur du château se remarquent une très belle cheminée à décor de chasse et, au-dessus de la chapelle, un petit cabinet couvert d'un plafond de bois à caissons d'inspiration toute italienne².

A Sens, l'aile François I^{er} du palais des archevêques³ fut entreprise entre 1519 et 1525 par l'archevêque Etienne Poncher. Construite en brique et pierre, elle comporte deux niveaux s'éclairant par des baies à croisées de pierre encadrées de pilastres richement sculptés. Si ces derniers portent un décor Renaissance, la mouluration des baies reste quant à elle entièrement gothique. Un large bandeau orné des armes d'Etienne Poncher (têtes de maures et coquilles) sépare les deux niveaux. Le passage Moïse, qui traverse cette aile pour faire communiquer la cour avec la rue voisine, est couvert de deux traditionnelles voûtes sur croisées d'ogives, mais le décor du portail côté rue est chargé de motifs de la Renaissance d'une très fine exécution : pilastres, rinceaux, candélabres, fronton à coquille... et deux pinacles gothiques qui paraissent comme deux intrus.

Beaucoup plus au sud le petit château du Chastenay⁴, à Arcy-sur-Cure, est daté de 1549. Malgré cette date tardive, il reprend le plan des petits manoirs du XV^e siècle : c'est un corps de logis rectangulaire à deux niveaux avec une tour d'escalier en façade et, sur un angle, une tourelle en échauguette. La tour d'escalier est la seule entrée du logis ; elle dessert deux salles par niveau. Le décor fait lui aussi référence à un vocabulaire désuet, en vogue au début du XVI^{er} siècle, et traité ici avec une singulière maladresse. Le Chastenay nous présente l'exemple le plus méridional d'un décor civil de la première Renaissance dans la vallée de l'Yonne. Il montre avec quelle lenteur le décor italianisant pénètre ce milieu de moyenne noblesse, qui laisse l'initiative de la nouveauté à plus grand seigneur.

Vers la Renaissance classique.

A partir des années 1540, et surtout sous le règne de Henri II, grâce aux traités scientifiques publiés par les architectes italiens (Alberti, Serlio...) les références à l'architecture antique se font plus précises et plus scientifiques. Cela donne en fait naissance à un nouveau style qu'il est convenu d'appeler en France seconde Renaissance, ou Renaissance classique. Celle-ci se caractérise nota-

-
2. – La tradition attribue à Jean Cousin les plans de la chapelle et le vitrail qui en décore le chœur. Faute de preuves historiques, il est raisonnable de s'en tenir à la plus grande prudence vis à vis de cette attribution.
 3. – Sur le palais des archevêques de Sens : E. Chartraine, *La cathédrale de Sens*, Petites monographies, Paris, 1943 ; B. Collette, "Le palais archiépiscopal de Sens" in *Bulletin Monumental*, 1983, pp. 198-202.
 4. – Parat, "Histoire d'Arcy-sur-Cure" in *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, 1913 et 1914, *passim* ; C. Hohl, "Arcy-sur-Cure, château du Chastenay", in *Le guide des châteaux de France - Yonne*, 1986.

ment par l'emploi de plus en plus correct des ordres (dorique, ionique, corinthien) qui permettent de modeler plastiquement la façade. Apparaissent les notions de retrait et de ressaut : la façade s'anime par des jeux d'ombre et de lumière.

Parallèlement, l'architecture est théorisée, les architectes français publient des traités permettant la diffusion de la modernité et proposant des modèles à suivre. Les ouvrages de l'Orme et du Cerceau auront une influence considérable dans la seconde moitié du siècle et au début du siècle suivant.

Dans l'Yonne, le courant classicisant se fait ressentir dès les années 1540, sous l'influence conjuguée des constructions de la région parisienne et d'Ancy-le-Franc⁵. Ce dernier château est un des édifices les plus modernes de son temps.

Commencé en 1544 sur les plans de Serlio pour Antoine de Clermont, Ancy-le-Franc est un véritable palais à l'italienne. Le plan est centré sur une cour encadrée par quatre ailes identiques et cantonnée de quatre pavillons d'angle, qui remplacent les tours habituelles du Moyen-Age. La sobriété des façades extérieures, animées de simples pilastres encadrant les baies et soulignant les angles des pavillons, les façades sur cour scandées de travées rythmiques auront une grande influence en Bourgogne.

Dans le Tonnerrois, plusieurs édifices retiennent l'ordonnance à pavillons et la sobriété du décor de pilastres. C'est le cas de Nuits-sur-Armançon et de Jouancy. Nuits⁶, bâti par François de Chenu entre 1549 et 1584, comporte un rez-de-chaussée surélevé encadré de deux pavillons. Un dispositif de défense assez élaboré assurait sa sécurité et semble placer sa construction plus précisément à l'époque des guerres de religion. Du côté de la cour, la façade présente une alternance de baies et de pilastres corinthiens qui forment un décor d'une grande sobriété. La façade qui regarde la vallée est encore plus austère. Le léger piquetage du parement (comme sur les pavillons d'Ancy-le-Franc) épargne en réserve, sur les angles des pavillons, le contour de faux pilastres. A l'intérieur, les salles du demi-sous-sol sont voûtées de berceaux à lunettes surbaissés. Les salles de l'étage noble contiennent encore de très belles cheminées dont l'une est ornée de trophées d'armes.

Jouancy⁷ est précisément daté grâce à une inscription gravée au-dessus de la porte d'entrée qui indique l'année 1573 et le nom du maître maçon qui eut la charge de la construction : Nicolas Dauge natif de Troyes. Le château se compose d'un corps de logis double en profondeur, d'un seul étage, et flanqué de deux pavillons d'angle à deux étages. La porte principale du château est encadrée de deux paires de pilastres jumelés portant chacune un petit fronton. Elle donne accès à un vestibule voûté d'un berceau sur lequel des nervures dessinent des compartiments géométriques. A l'étage, un autre vestibule comparable, voûté d'un berceau à lunettes, surmonte le précédent. Les salles principales conservent

-
5. – Nous ne nous attardons pas sur Ancy-le-Franc qui a bénéficié de nombreuses publications dont : F. Gebelin, *Les châteaux de la Renaissance*, 1927 ; W.B. Dinsmoor, "The literary Remains of Sebastiano Serlio", in *Art Bulletin*, 1942, pp. 146-150 ; J. Guillaume, "Serlio est-il l'architecte d'Ancy-le-Franc", in *Revue de l'Art*, 1969, n° 5 pp. 9-18 ; J.J. Gloton, "Le traité de Serlio et son influence en France", in *Les traités d'architecture de la Renaissance*, colloque Tours 1981, 1988 pp. 407-424 ; J. Guillaume et F.C. James, "L'architecture savante 1540-1560" in *Le Château en France*, ouvrage collectif sous la direction de J.P. Babelon, 1986, pp. 205-216.
 6. – R. Berthon, "Nuits-sur-Armançon ; son château", in *La demeure historique* n° 45, avril 1977.
 7. – A. Beau, "Le château de Jouancy" in *l'Echo d'Auxerre*, n° 74, 1968, pp. 37-39 ; B. Collette, thèse d'Architecte en chef des Monuments historiques, 1978 (inédite) ; B. Peaucelle, mémoire de maîtrise, 1981 (inédit) ; J.-P. Babelon, *Châteaux de France au siècle de la Renaissance*, 1989.

d'admirables cheminées à décor maniériste. Sur les façades des pavillons subsistent des traces d'enduits dessinant des décors géométriques. Jouancy est un précieux témoin des diverses influences auxquelles est soumise l'architecture du Tonnerrois au XVI^e siècle : l'exemple de l'Italie, via Ancy-le-Franc et les traités de Serlio, est sensible dans le décor de la porte d'entrée, des cheminées et des voûtes des vestibules. Parallèlement, c'est à un maître-maçon de Troyes, grand centre d'art au XVI^e siècle, qu'on demande d'harmoniser ces références et de les adapter aux coutumes françaises.

Dans le Sénonais, le château de Passy ⁸ se distingue par la sévérité du décor de ses façades. Construit par Jacques Spifame, évêque de Nevers, avant 1560, l'édifice forme un long corps de logis enserré entre les vestiges d'un château médiéval. Vers la cour, deux courtes ailes en retour, plus tardives, complètent le bâtiment. Les façades à deux niveaux sont sobrement décorées de pilastres cannelés doriques au rez-de-chaussée, ioniques à l'étage, de proportions un peu courtes. Le bandeau qui sépare les deux niveaux est archaïque : à cette époque on aurait attendu un entablement. Sur ce bandeau se détachent des consoles feuillagées très finement sculptées. Les baies au chambranle à crossettes sont irrégulièrement disposées, comme sur une façade médiévale. Tout le décor reste plaqué sur la façade : les effets plastiques semblent avoir été bannis par l'architecte. Toutefois, ces effets de sévérité étaient peut-être tempérés à l'origine par un décor géométrique dessiné sur les enduits de façade, comme on peut le voir sur les façades de Jouancy.

Plus ornée et mieux disposée, l'aile Henri II du palais des archevêques de Sens ⁹ due au cardinal Louis de Bourbon, ne fait cependant pas preuve d'originalité. C'est un corps de galeries à deux niveaux reliant les appartements de l'évêque à la cathédrale. La façade sur cour est construite en pierre de taille, tandis que celle sur le jardin est en brique avec des encadremens de pierre. Sur la cour, le rez-de-chaussée s'ouvre par des arcades en plein cintre séparées par des pilastres ¹⁰. A l'arrière de ce portique se situaient des appartements aujourd'hui disparus. Entre les deux niveaux, on retrouve le traditionnel bandeau de séparation, décoré ici de consoles feuillagées, semblables à celles de Passy, et de médaillons. A l'étage, les baies sont aussi encadrées par des pilastres dont les fûts sont ornés de triangles, tandis que leurs chapiteaux évoquent le décor des châteaux de la première Renaissance. La disposition de cette aile, à usage de galerie, rappelle des galeries comparables dans des édifices du début du XVI^e siècle : le château et l'hôtel d'Alluye à Blois, les châteaux de Gaillon ou du Verger.

Le petit château de Ribourdin ¹¹, à Chevannes, est à peu près contemporain de l'aile Henri II de Sens. Même s'il garde une structure de type médiéval, avec corps de logis cantonné de tours d'angle, il possède sur sa façade principale, un décor assez moderne pour l'époque. La proximité d'Auxerre, centre d'art actif au XVI^e siècle, explique peut-être la présence de ce décor de qualité. Le corps de logis est formé d'un rez-de-chaussée et d'un seul étage. En façade, un cordon de pierre mouluré marque la séparation des deux niveaux. Les fenêtres à croisées de pierre du rez-de-chaussée sont encadrées de pilastres corinthiens portant un fronton triangulaire, occupé autrefois par un personnage au buste aujourd'hui brisé. La porte, au centre du bâtiment, est légèrement plus basse. Son fronton, autrefois

8. – L. Colin-Sinelle, "Le château de Passy", in *Bulletin de la Société Archéologique de Sens*, t. 43, 1939-1943 ; J.-L. Dauphin, "Jacques Spifame, seigneur de Passy", in *Echo de Joigny*, n° 26, pp. 7-11, n° 27, pp. 3-8, n° 30, pp. 5-14 ; J.-P. Babelon, *Châteaux de France au siècle de la Renaissance*, 1989.

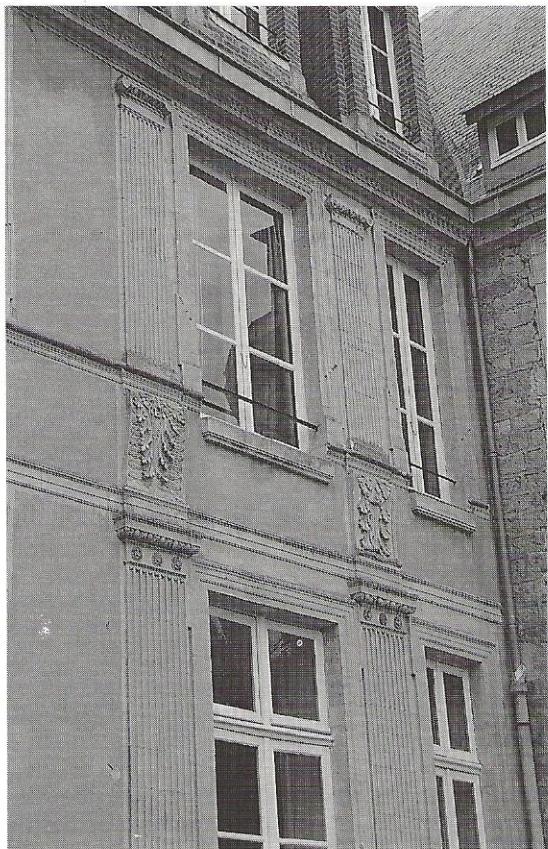
9. – Cf. note 3.

10. – Les fenêtres qui sont actuellement pratiquées sous les arcades datent du XVIII^e siècle.

11. – J. Leviste, "Chevannes, château de Ribourdin", in *Guide des château de France, Yonne*, 1986.



Château de Passy
Façade sur le parc, encadrée par
les vestiges du château médiéval



Château de Passy
Détail de la façade sur le parc

armorié, est porté par deux pilastres cannelés d'ordre ionique. La distribution intérieure du château est à peu près conservée : la porte ouvre sur un vestibule qui conduit à l'escalier à rampes droites. De part et d'autre de l'escalier, deux belles salles ont conservé leur cheminée sculptée et leurs poutres peintes.

Terminons ce chapitre avec le château poyaudin de Grandchamp¹². Celui-ci a été construit à l'extrême fin du XVI^e siècle par François Lemaistre de la Robie. L'organisation générale du château est celle d'un édifice d'allure médiévale : cantonné de tours d'angle, entouré de douves en eau, il ouvre au centre par un châtelet d'entrée à pont-levis et tours. Il est précédé d'une vaste avant-cour encadrée par des communs édifiés de 1610 à 1642. En dépit de cet aspect archaïque, le décor des façades est très évolué et annonce le XVII^e siècle. Le château est construit en silex enduit et en brique. Les oppositions de couleurs entre le rouge de la brique et l'ocre des enduits rappellent l'architecture bellifontaine : le père de François de la Robie a travaillé comme architecte à Fontainebleau. De part et d'autre du châtelet d'entrée, deux corps de logis, constitués d'un rez-de-chaussée surélevé, s'allongent symétriquement (celui de gauche a été reconstruit au XIX^e siècle : le bâtiment primitif était probablement plus important que l'aile actuelle). Les ailes font retour sur la cour intérieure. Chaque corps de bâtiment est coiffé d'un toit individuel, ce qui provoque une silhouette extrêmement animée et annonciatrice du XVII^e siècle : toit en pavillon du châtelet, croupes des corps de logis, poivrières des tours. Sur les façades se détache un décor de brique : autour des baies, en cordon séparant les niveaux, en corniche, et en tables saillantes occupant les trumeaux et les attiques. Les lucarnes et les encadrements de portes et de fenêtres sont en briques moulées et adoptent des formes d'une étonnante variété.

Entre classicisme et maniérisme.

Le maniérisme apparaît en France sur le chantier du palais de Fontainebleau. D'influence italienne, il se caractérise par une recherche des effets inédits qui se traduit par l'invention de formes nouvelles, en rupture avec les canons de l'architecture héritée de Vitruve, ou par la déformation des formes connues.

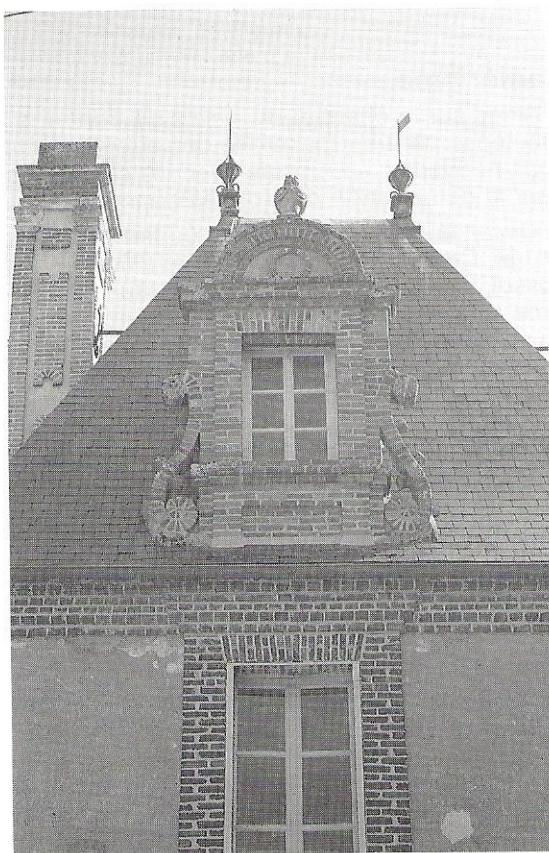
Le château de Maulnes¹³, à Crusey-le-Châtel, est un des édifices les plus représentatifs de ce courant architectural. Ce rendez-vous de chasse a été élevé à partir de 1566 apr Antoine de Crussol, comte de Tonnerre et beau-frère du constructeur d'Ancy-le-Franc. Il forme un pentagone édifié sur un nymphée. A chaque angle du bâtiment s'élève un pavillon couronné de frontons triangulaires ou en segment. Les façades, très sobres, étaient enduites. Seule une corniche alternant têtes de lions et têtes de chiens adoucit quelque peu l'austérité de l'ensemble. Le nymphée s'ouvre sous le château par une arcade en arc surbaissé entouré de bossages rustiques ; au-devant, un bassin recueille les eaux de ruissellement. Le bâtiment était sommé d'un belvédère entouré d'obélisques. L'espace intérieur s'organise autour d'un escalier en vis placé au centre de la construction. Son noyau creux fait office de puits, directement en communication avec le nymphée. Le château était destiné à être entouré d'un vaste jardin, protégé par une sorte d'enceinte à bastions qui ne fut jamais réalisée. Au devant de la façade d'entrée s'étendait des communs de forme semi-circulaire, s'ouvrant au centre par un porche. Depuis ce porche une galerie couverte conduisait jusqu'à l'entrée du château, protégée par un pont-levis.

12. – C. Hohl, "Grandchamp", in *Guide des châteaux de France, Yonne*, 1986.

13. – P. d'Espezel et P. du Colombier, "Le château de Maulnes", in *Architecture* t. 51, 1938, pp. 211-218 ; Cl. Chagnau, "Le château de Maulnes-en-Tonnerrois", in *Information d'Histoire de l'Art*, 1974, n° 4, pp. 126-137 ; N. Miller, "Le château de Maulnes", in *Art Bulletin*, 1976, n° 1, pp. 196-214 ; H. Grandsart, "L'éénigme de Maulnes", in *Connaisance des Arts*, n° 477, novembre 1991, pp. 100-106.



Château de Grandchamp
Façade d'arrivée



Château de Grandchamp
Façade sur cour du châtelet
d'entrée. Lucarne

Le plan inhabituel du château de Maulnes a été rapproché de celui de la villa Farnèse à Caprarola, œuvre de Vignole. Quant à l'escalier en vis central communiquant avec le nymphée, il a été rapproché de l'escalier du puits d'Orvieto, construit par A. da San Gallo le jeune. Ces références à l'architecture italienne contemporaine n'en résolvent pas moins les énigmes de Maulnes : qui est l'auteur d'une si étonnante prouesse ? Quel est le sens réel de cette extraordinaire "utopie" maniériste et humaniste ?

Autre monument majeur, le château de Vallery¹⁴, qui se dresse près de Sens, est entrepris à partir de 1548-1549 par Jacques d'Albon de Saint-André, maréchal de France et favori d'Henri II. C'est une œuvre à peu près certaine de Pierre Lescot, architecte du Louvre, dont le nom apparaît en 1555-1556 dans des marchés concernant la construction de communs. Non seulement Vallery ne fut jamais terminé, mais encore il eut à subir de graves mutilations au XVII^e et XIX^e siècles. Le plan prévu à l'origine était celui du Louvre et d'Ancy-le-Franc : un quadrilatère encadrant une cour centrale cantonné de quatre pavillons d'angle. Seuls deux ailes et un pavillon furent élevés. Le pavillon d'angle rappelle celui du Louvre, mais l'originalité de son appareillage en brique et pierre préfigure étonnamment l'architecture du XVII^e siècle. Des chaînes harpées en bossages vermiculés se détachent sur la brique, soulignant les angles, encadrant les fenêtres et animant un soubassement massif. Les baies de proportions très élancées, sont comme liées les unes aux autres, par les chaînes de bossages. Des frontons en segment ou triangulaires surmontent les baies et se détachent sur le bandeau de pierre qui séparent les deux étages. Les baies du rez-de-chaussée se distinguent par un traitement singulier : les chaînes harpées qui encadrent les fenêtres empiètent sur le chambranle, où alternent simple corps de moulures et bossages vermiculés. Le linteau est formé de claveaux en bossages disposés en escalier qui pénètrent le fronton. Le dernier étage du pavillon a disparu : il était coiffé d'un haut toit à quatre pentes dans lequel étaient pratiquées des lucarnes.

L'aile occidentale, en partie conservée, présente, du côté du fossé, une grande façade en brique et pierre au centre de laquelle s'ouvre une porte triomphale en pierre donnant accès à une admirable galerie voûtée d'un berceau de pierre, rappel de la salle des Cariatides, au Louvre. La façade sur cour dont le rez-de-chaussée subsiste, comportait neuf travées sous un comble éclairé de lucarnes. Les cinq travées centrales sont occupées par des arcades en plein cintre¹⁵ dont la clef est marquée d'un mascaron grimaçant. Les arcades sont portées par des pilastres jumelés, au-dessus desquels une table de marbre rouge ou noir est incrustée. Les arcades sont sommées d'un curieux fronton triangulaire qui poursuit l'alignement des frontons des fenêtres pratiquées sur les autres façades. L'emploi de la brique, des bossages vermiculés, du marbre, des toitures d'ardoise crée un effet de polychromie rarement égalé dans l'architecture française de cette époque.

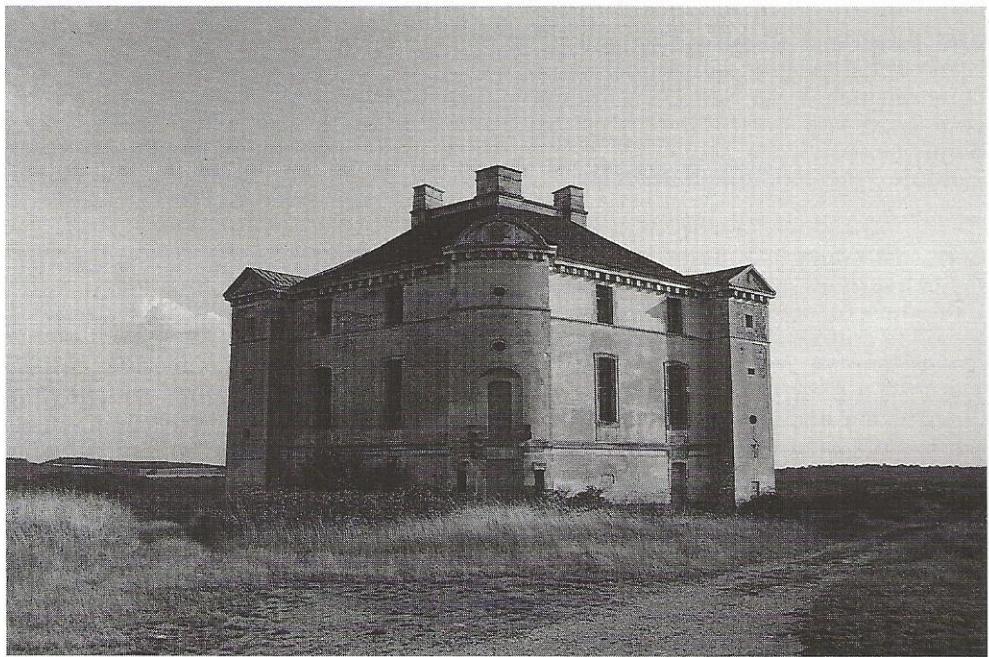
Les effets picturaux du décor architectural se retrouvent sur les façades du pavillon du château de Joigny¹⁶. L'historien local Louis Davier attribue l'initiative de la reconstruction du château au comte Louis de Sainte-Maure à partir de 1569¹⁷. Le même auteur nous apprend que les architectes en furent les maîtres

14. – P. du Colombier, "L'énigme de Vallery", in *Humanisme et Renaissance*, 1937, pp. 7-15 ; R. Planchenault, "Les châteaux de Vallery", in *Bulletin Monumental*, 1963, pp. 237-259.

15. – Les fenêtres sous les arcades ont été pratiquées au XVIII^e siècle ou au XIX^e siècle.

16. – J. Vallery-Radot, "Joigny" in *Congrès Archéologique de France*, Auxerre, 1958, pp. 114-122.

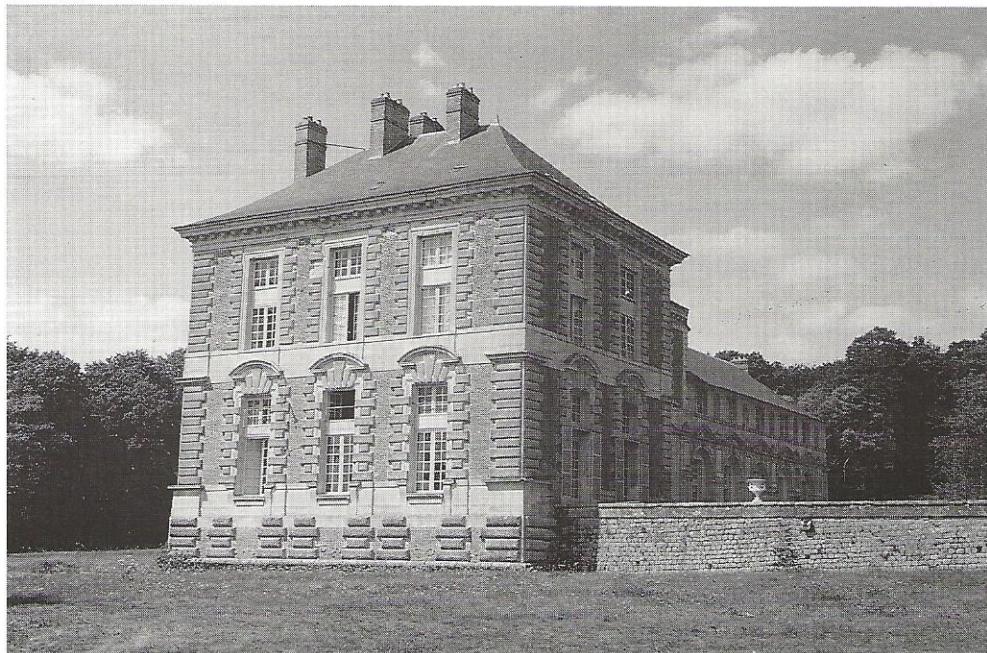
17. – L. Davier, *Mémoires pour l'Histoire de la ville et comté de Joigny*, manuscrit, 1723 (B.m. Joigny, ms. 17) p. 91.



Château de Maulnes, vue générale



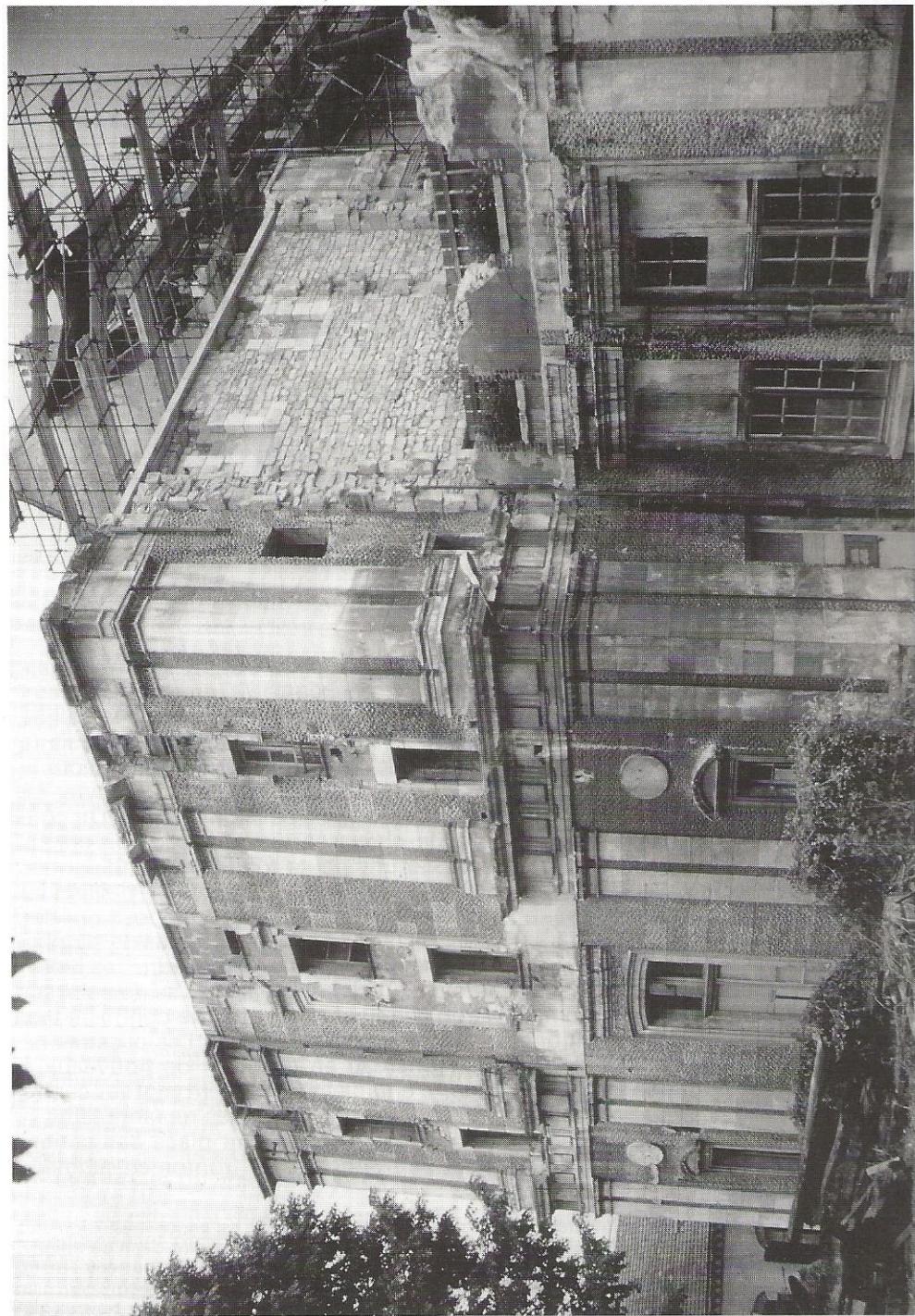
Château de Maulnes, le nymphée



Château de Vallery, le pavillon

d'œuvre joviniens Chereau père et fils¹⁸. Le château de Joigny ne fut jamais achevé. Il devait former à l'origine un long corps de logis encadré de deux pavillons d'angle, construits en porte à faux sur le rebord méridional de la colline qui domine la ville. Deux courtes ailes devaient faire retour sur la cour. Seule la moitié du projet fut réalisée ; encore le fut-elle avec un langage architectural considérablement simplifié par rapport à ce que prévoyait le maître d'œuvre. La partie la plus intéressante, et la plus ancienne, est le gros pavillon d'angle. Du côté de la ville, il s'élevait sur la hauteur d'un rez-de-chaussée aveugle et de trois étages (le dernier a disparu au XIX^e siècle) coiffés par une haute toiture à quatre pentes. Issu du décor des façades des pavillons d'Ancy-le-Franc, le traitement devient ici monumental et imposant. L'emploi des ordres détermine la composition des façades : ce sont les entablements qui séparent les niveaux, et non plus de simples bandeaux moulurés. Les ordres ne sont plus là seulement pour encadrer les baies, mais deviennent la dynamique de la façade. Le fût clair des pilastres se détache sur un parement uniformément assombri par un vermiculé : cet effet de contraste très accentué est typique des inventions de l'architecture maniériste. Les pilastres ne font référence à aucun ordre précis. Jean Chereau en construit de nouveaux à partir d'éléments de modénature classique. L'entablement s'interrompt au centre des façades pour laisser le passage à la travée des grandes baies rectangulaires à croisées de pierre. De part et d'autre de ces fenêtres prennent place des petites baies rectangulaires, éclairant des entresols, couronnées d'un fronton en segment

18. – L'histoire de ces architectes, maîtres-maçons natifs de Joigny, est encore très énigmatique. Ils sont les auteurs, outre le château de Joigny, de l'église Saint-Jean de Joigny et de la façade de l'église de Villeneuve-sur-Yonne. L'un des deux, ou peut-être l'un et l'autre, est l'auteur d'un *Livre d'Architecture*, inédit, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque de Gdansk (Pologne). Il y est fait une allusion rapide aux travaux du château de Joigny. Ce livre est par ailleurs illustré d'une quantité de dessins de la main de Jean Chereau.



Château de Joigny, le pavillon d'angle vu de l'ouest (photo A.C.E.J. - Pierre Valet)

avec en guise d'agraffe un mascaron grimaçant très finement sculpté. Des tables rectangulaires ou carrées, des oculus entourés d'entrelacs complètent la décoration.

Ce décor très savant et plein de puissance était destiné à s'étendre à toute la façade du corps de logis dominant la ville, créant ainsi une élévation extrêmement théâtrale, faisant penser à certaines villas italiennes. Malheureusement, lorsqu'au début du XVII^e siècle le cardinal de Gondi ¹⁹ décide de terminer la construction, il le fit avec des moyens qui n'avaient rien à voir avec ceux qu'exigeait la réalisation du chef d'œuvre projeté, et l'actuelle façade regardant la vallée manque singulièrement de caractère. Seule la façade sur cour fut assez soignée pour constituer encore aujourd'hui un intéressant morceau de classicisme Renaissance. Edifiée elle aussi au début du XVII^e siècle, elle se caractérise par un rez-de-chaussée à travées rythmiques qui sont un écho de celles de la cour d'Ancy-le-Franc. Deux portes à fronton en segment porté par des pilastres corinthiens ouvrent sur les escaliers. Le décor de pilastres de l'étage est assez banal. De larges lucarnes à frontons en segment virilisait cette architecture un peu monotone, mais elles ont été remplacées au début du siècle par des lucarnes neuves, à frontons triangulaires, d'une sécheresse excessive ²⁰.

Le château de Tanlay ²¹, et particulièrement le " petit château " nous offre un dernier exemple d'architecture maniériste. François de Coligny, seigneur d'Andelot, futur chef du parti protestant, fit entreprendre le château à partir de 1555. On n'a jamais déterminé précisément ce qui, dans le château actuel très remanié au XVII^e siècle, appartenait à cette première campagne de construction. Il semble que l'aile gauche constituée d'une galerie à arcades, et la partie gauche du corps de Logis, ainsi que les deux tours dites de la Ligue et des Archives, aient fait partie des constructions du XVI^e siècle. Leur décor de pilastres n'est pas sans rapport avec Ancy-le-Franc ou Joigny mais aussi avec Sully (Saône et Loire). Mais ce qui nous intéresse le plus est le châtelet d'entrée, dit " petit château ", qui donne accès au parc, et qui fut entrepris en 1558 pour être achevé seulement au début du XVII^e siècle. C'est un bâtiment d'un étage, au rez-de-chaussée duquel est pratiqué un passage voûté encadré de deux guichets. Sur la façade principale, deux courtes ailes en retour monumentalisent cette entrée triomphale. Le décor est traité à la manière italienne : bossages rustiques au rez-de-chaussée et pilastres à l'étage. Les bossages vermiculés sont employés de façon pittoresque et extrêmement décorative. Ils occupent la totalité de la partie inférieure du rez-de-chaussée ; dans la partie supérieure ils soulignent les angles et forment un large cadre aux baies. Au-dessus des fenêtres et de l'arcade en plein cintre de la porte centrale, les claveaux sont disposés en escalier. Le vermiculé dessine sur les bossages des sortes de rinceaux rustiques. Sur cette base, se dresse l'étage noble, où se retrouve un décor de pilastres alternant avec des baies couronnées de frontons. Les pilastres, d'ordre corinthien, sont de proportions un peu trapues. Ils sont jumelés dans les angles ce qui renforce la monumentalité du décor. Ils portent un entablement constitué d'une frise de rinceaux. Les fenêtres sont encadrées d'un chambranle à crossettes et surmontées d'un fronton triangulaire souligné de rangées de denticules et sommé d'un fleuron. Les deux fenêtres médianes ne sont couvertes que d'un seul fronton. Les hautes lucarnes qui éclairent les combles reposent sur un appui orné de trophées. Des pilastres encadrent leur baie en plein cintre et portent un fronton triangulaire au sommet duquel surgit un buste. Le

19. – Cf. l'article de J.C. Niclas, dans ce même numéro p.35 à 46.

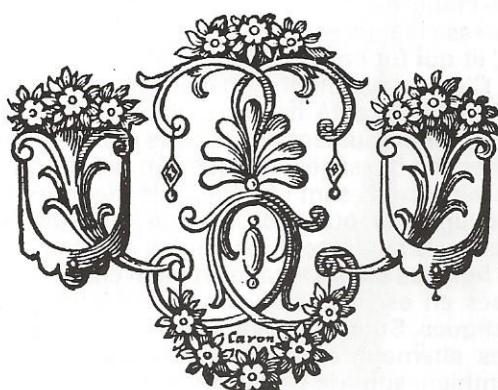
20. – Les lucarnes ont été refaites au début du siècle par l'architecte Georges Lajoie.

21. – L. Hautecœur, " Château de Tanlay ", in Congrès Archéologique de France, Auxerre, 1958, pp. 244-250.

traitement épais et vigoureux de toute la modénature fait penser aux œuvres de Sambin à Dijon ou de Nicolas Ribonnier à Sully et au Pailly (Haute-Marne)²².

Les rainures d'un pont-levis encadrent encore la porte d'entrée démontrant la finalité défensive de l'édifice, renforcée autrefois par la présence d'un front bastionné, aujourd'hui disparu, devant le bâtiment.

La pénétration relativement tardive et la faible représentation de la première Renaissance dans la région n'ont pas compromis le développement, à partir des années 1545, d'une architecture placée sous le double sceau du classicisme et du maniériste. Des monuments comme Vallery ou Joigny sont même parmi les exemples les plus originaux des constructions de ce temps. Leur démesure, tout autant que les troubles qui marquent la deuxième moitié du siècle, semblent les avoir voués à l'inachèvement. Toutefois ces expériences architecturales annoncent avec brio les réussites du siècle suivant.



22. – Tous deux construits pour Gaspard de Saulx-Tavares.